

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

Vous souhaitez adresser par courriel ou par courrier une demande d'aide à la Ville de Caen à la mobilité active, merci de transmettre les pièces justificatives suivantes :

Toute demande incomplète ne pourra pas être instruite.

■ POUR TOUTE DEMANDE :

- recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport ou carte de séjour)
- relevé d'identité bancaire
- copie d'un justificatif de domicile à Caen de moins de deux mois : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile), avis d'imposition ou certificat de non-imposition, quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer.
À défaut, fournir un justificatif au nom du ou des parents et une attestation sur l'honneur de résidence à cette adresse familiale.
Si le demandeur est locataire à Caen avec bail au nom du ou des parents alors fournir la copie du bail et une attestation sur l'honneur de résidence à cette adresse à Caen.
- copie de l'avis d'imposition de l'année précédant le ou les achat(s) faisant état du nom du demandeur. Toutes les pages de l'avis d'imposition doivent être transmises.
Si le demandeur est rattaché à l'avis fiscal du ou des parents alors fournir celui du ou des parents faisant état de la part fiscale du demandeur de moins de 26 ans.

■ POUR TOUT ACHAT DE CYCLE OU D'ACCESSOIRE(S) :

- facture d'achat de moins de 3 mois, mentionnant : nom et prénom, adresse du demandeur, date d'acquisition, références et prix
Attention : si les accessoires sont achetés indépendamment du cycle alors il est impératif que la ou les factures, de moins de trois mois, soient transmises en même temps dans le même dossier de demande d'aide.

■ POUR L'ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE NEUF (SIMPLE OU CARGO) :

- certificat d'homologation du vélo
- numéro d'immatriculation inscrit sur la facture (décret n° 2020-1439 du 23/11/2020 relatif à l'identification des cycles)

■ POUR L'ACHAT D'UN ABONNEMENT ET/OU D'UNE CARTE DE 10 VOYAGES TWISTO :

- facture(s) datant de moins de 3 mois, mentionnant : nom, prénom et adresse du demandeur, date d'achat, références et prix de l'achat

■ POUR L'ACHAT D'UN VÉLO/D'UN KIT D'ÉLECTRIFICATION ADAPTÉ À UNE SITUATION DE HANDICAP :

- carte de mobilité inclusion (CMI) portant l'une des mentions suivantes : «invalidité», «priorité pour personnes handicapées» ou «stationnement pour personnes handicapées». Les anciennes cartes délivrées par la MDPH relatives à ces mêmes conditions sont recevables.

■ POUR TOUTE DEMANDE DE PASS BYE BYE CAR :

- certificat de cession ou de destruction d'un véhicule thermique datant de moins de 3 mois, mentionnant le nom du demandeur

Vivre ma ville

à vélo



DOSSIER DE DEMANDE

DE PARTICIPATION FINANCIÈRE À L'ACHAT

D'UN VÉLO CLASSIQUE

D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

D'UN VÉLO-CARGO

OU D'UN PASS BYE BYE CAR

AIDE FINANCIÈRE DANS L'UN DES CAS SUIVANTS :

- l'achat d'un **vélo classique**, pour les jeunes de 18 à 25 ans, (neuf ou d'occasion acheté chez un vélociste ou d'occasion, via le réseau «Recyclons» de la Maison du vélo)
- l'achat d'un **vélo à assistance électrique** neuf (simple ou cargo), sous conditions de revenus,
- l'achat d'un **vélo** ou d'un **kit d'électrification** adapté à une personne en situation de handicap afin d'en faciliter la pratique,
- un **changement de mobilité**, via le pass «Bye bye car», qui consiste à l'abandon d'un véhicule thermique au bénéfice d'un cycle à assistance électrique ou d'un abonnement à une offre du réseau Twisto (bus, tram, vélo...).

Une aide pour l'achat d'accessoire peut vous être attribuée, uniquement en complément de l'achat d'un cycle :

- pour l'achat d'un antivol de «force 2 roues» minimum (selon références de la Fédération des usagers de la bicyclette > www.fub.fr),
- pour l'achat d'une remorque vélo en complément d'un vélo à assistance électrique simple ou vélo adapté.

Pour l'ensemble des aides :

- le vélo ne doit pas utiliser une batterie au **plomb**.
- le demandeur s'engage à **ne pas vendre** le vélo dans l'année qui suit son acquisition.
- le montant octroyé **ne pourra excéder le montant facturé** (en TTC).
- le même demandeur ne peut bénéficier d'une aide qu'**une seule fois**.

FAIRE UNE DEMANDE

- Si vous souhaitez cumuler plusieurs aides (antivol, remorque, aide Caen la mer...), vos demandes doivent être formulées dans **un seul et même dossier**.
- Pour les aides renouvelables 2 années consécutives, la **facture de la 2^e année** devra être envoyée par courriel à l'adresse aide.achat.velo@caen.fr
- L'instruction des dossiers se fait en général sur une période de 3 mois. Un courrier de réponse sera adressé au demandeur.
- Aucun dossier incomplet ne sera traité. Veillez à fournir l'ensemble des pièces justificatives demandées dans le formulaire.

NATURE DES AIDES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

TYPE D'AIDE	CONDITIONS D'ATTRIBUTION	AIDE VILLE DE CAEN	FORFAIT CAEN LA MER	OPTION ANTIVOL	OPTION REMORQUE
Vélo classique pour les 18-25 ans	Avoir entre 18 et 25 ans Justifier d'un revenu fiscal de référence/nombre parts fiscales inférieur ou égal à 13489 € Acheter un vélo neuf ou vélo d'occasion (acheté à la Maison du vélo, réseau «Recyclons», ou chez un vélociste)	25 €		25 €	
Vélo à assistance électrique neuf	Être majeur Justifier d'un revenu fiscal de référence/nombre parts fiscales inférieur ou égal à 13489 €	300 € (VAE simple) 400 € (VAE cargo)	50 € sous conditions de l'achat d'un VAE neuf et d'un revenu fiscal de référence/nombre de part inférieur ou égal à 13489 €	25 €	75 € (VAE simple)
Vélo ou kit d'électrification adapté à une personne en situation de handicap	Sans conditions de revenus Fournir une copie de la carte mobilité inclusion (CMI) portant une des mentions suivantes : «invalidité», «priorité pour personnes handicapées» ou «stationnement pour personnes handicapées». Les anciennes cartes délivrées par la MDPH relatives à ces mêmes conditions sont recevables.	Dans la limite de 400 € : 30 % du prix du vélo neuf (VAE ou non) et des équipements adaptés à la situation de handicap ou 30 % du prix d'un kit d'électrification neuf apporté à un cycle existant et des équipements adaptés à la situation de handicap	50 € sous conditions de l'achat d'un VAE neuf et d'un revenu fiscal de référence/nombre de part inférieur ou égal à 13489 €	25 €	75 €
Pass Bye bye car - VAE simple		300 € + montant de l'abonnement annuel vélopark Twisto (1 seule fois, sur justificatif) + 3 cartes de 10 voyages sur le réseau Twisto (1 seule fois, sur justificatif)	50 € sous conditions de l'achat d'un VAE neuf et d'un revenu fiscal de référence/nombre de part inférieur ou égal à 13489 €	25 €	75 €
Pass Bye bye car - VAE cargo		400 € + 3 cartes de 10 voyages sur le réseau Twisto (1 seule fois, sur justificatif)	50 € sous conditions de l'achat d'un VAE neuf et d'un revenu fiscal de référence/nombre de part inférieur ou égal à 13489 €	25 €	
Pass Bye bye car - transports en commun	Justifier de la cession ou de la destruction d'un véhicule thermique de moins de 3 mois à la date de la demande et au nom du demandeur	50 % de l'abonnement annuel au réseau Twisto (2 années consécutives, sur présentation d'une facture par année) <i>et/ou</i> 50 % de l'abonnement annuel Vélolib (2 années consécutives, sur présentation d'une facture par année) <i>et/ou</i> 50 % de l'abonnement Véloc (1 seule fois pour une période de 3 mois maximum et sur présentation d'une facture)			



Ville de Caen

Service développement durable

NOM* :

Prénom* :

Adresse postale* :

.....

Téléphone* :

Courriel* :

INDIQUEZ L'OBJET DE VOTRE DEMANDE D'AIDE*:

UN VÉLO CLASSIQUE 18-25 ANS

Souhaitez-vous une aide complémentaire pour l'achat d'un antivol ? oui non

UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE NEUF

Souhaitez-vous une aide complémentaire pour l'achat d'un antivol ? oui non

Souhaitez-vous une aide complémentaire pour l'achat d'une remorque ? oui non

UN VÉLO OU KIT D'ÉLECTRIFICATION ADAPTÉ À UNE SITUATION DE HANDICAP

Souhaitez-vous une aide complémentaire pour l'achat d'un antivol ? oui non

Souhaitez-vous une aide complémentaire pour l'achat d'une remorque ? oui non

UN PASS BYE BYE CAR – VÉLO

Souhaitez-vous une aide complémentaire pour l'achat d'un antivol ? oui non

Souhaitez-vous une aide complémentaire pour l'achat d'une remorque (VAE simple) ? oui non

Souhaitez-vous une aide pour l'achat de 3 cartes de 10 voyages sur le réseaux Twisto ? oui non

Souhaitez-vous une aide pour un abonnement annuel vélopark Twisto (VAE simple) ? oui non

UN PASS BYE BYE CAR – TRANSPORTS EN COMMUN

Souhaitez-vous une aide pour un abonnement annuel au réseau TWISTO ? oui non

Souhaitez-vous une aide pour un abonnement annuel Vélolib ? oui non

Souhaitez-vous une aide pour un abonnement annuel Véloloc ? oui non

**Champs obligatoires*

ATTESTATION SUR L'HONNEUR*

Je m'engage à :

- Ne percevoir qu'une seule subvention au titre de ce dispositif
- Utiliser personnellement le vélo acheté et ne pas le revendre dans un délai de 1 an à compter de la date du certificat de l'ordonnateur public
- J'ai pris connaissance et accepte les conditions d'attribution ci-avant et mentionnées dans la délibération municipale du 22/03/2021 relatives aux dispositifs d'aides financières à la pratique du vélo au quotidien.

Fait à Caen,

Le

Signature

DOSSIER À RETOURNER

- **par courriel** : aide.achat.velo@caen.fr
- **par courrier ou directement à l'adresse suivante** :

Ville de Caen

Direction générale adjointe Espaces publics, Patrimoine et mobilité durables

Service Développement durable

Hôtel de Ville

Esplanade Jean-Marie-Louvel

14027 CAEN cedex 9

RENSEIGNEMENTS

Service Développement durable : 02 31 30 45 04 ou 02 31 28 40 01